

Actualités :



L'APST37 vous accompagne

12 février 2021

Portail adhérent



Désormais accessible, nous invitons les employeurs, qui ne l'auraient pas encore fait, à procéder à leur télédéclaration 2021 dans les meilleurs délais.

Nous vous en remercions par avance.

à noter : le site de l'APST37 fait peau neuve. Vous y accédez désormais via la rubrique JE SUIS EMPLOYEUR / Je suis Adhérent / Portail adhérent.

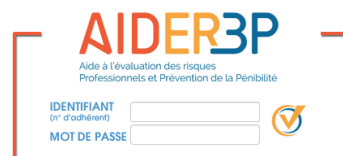
Une question

02 47 37 40 26

Document Unique

Mis gratuitement à votre disposition depuis 2016, l'outil AIDER3P vous aide dans la rédaction de votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER).

Cet outil, comportant une annexe spécifique COVID-19, vous permet de **repérer et évaluer vos risques professionnels** et **élaborer votre plan d'action**.



Une vidéo explicative est disponible sur notre chaîne [YouTube](#).

Une question
=> contactez nos préventeurs
DUER@apst37.fr

Télétravail et équipements adaptés

La situation sanitaire nous amène tous à renforcer la mise en œuvre du télétravail. Une forte demande émerge sur la configuration même de ces postes afin de gagner en confort et de réduire les contraintes liées à des environnements initialement non prévus à cet effet.



Un nouveau service est proposé pour vous permettre de venir découvrir des équipements adaptés et effectuer des tests encadrés dans le respect des mesures sanitaires. Ces équipements sont réservés au domaine bureautique et ajustables à une majorité de besoins fonctionnels, hors situation de handicap.

**Vous souhaitez tester ces équipements :
rapprochez-vous
de votre médecin du travail**

Dispositifs d'écoute et de soutien psychologique:

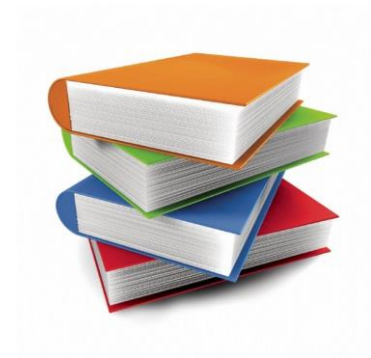
particuliers, professionnels et étudiants

Des plateformes et cellules sont déployées au plan national pour soutenir les personnes et les professionnels en santé pour lesquels la crise sanitaire peut générer des difficultés psychologiques (stress, angoisse, épuisement, isolement, ...).



Guides et supports utiles

- protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19
- COVID-19 : conseils et bonnes pratiques pour l'employeur
- COVID-19 : conseils et bonnes pratiques pour les salariés
- Plan d'action Covid-19 : un outil en ligne gratuit pour protéger ses salariés



Votre Médecin du Travail se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette période inédite. N'hésitez pas à le contacter.

Bien sincèrement,

APST37

Pôle Relations Adhérents

2, avenue du Professeur Alexandre Minkowski

37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

relationsadherents@apst37.fr

02 47 37 66 76

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)